

I

(N° 312.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS

SESSION DE 1920-1921.

SITUATION
DE
L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE

RAPPORT TRIENNAL

PRÉSENTÉ

AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

ANNÉES 1917-1918, 1918-1919 ET 1919-1920



BRUXELLES
GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI
21, RUE DE LA LIMITE, 21

1921

RAPPORT TRIENNAL
SUR
L'ENSEIGNEMENT VÉTÉRINAIRE
PRÉSENTÉ
PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE
(ANNÉES SCOLAIRES 1917-1918, 1918-1919 ET 1919-1920.)

MESSIEURS,

Par application de la loi du 4 avril 1890 sur l'enseignement vétérinaire, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur la situation de l'École de Médecine vétérinaire de l'État pendant les années scolaires 1917-1918, 1918-1919 et 1919-1920.

La première année scolaire de la période 1917-1920 s'est entièrement écoulée sous l'occupation allemande ; l'École de Médecine vétérinaire a continué à rester inactive, « attendant avec calme et résignation l'heure de la délivrance », tout en déplorant le vide de ses auditoires, l'abandon de ses salles de travail et l'occupation par l'ennemi d'une partie de ses laboratoires.

Dès l'armistice, tout le personnel, rappelé à l'activité et animé d'un même zèle, s'est efforcé de réparer au plus tôt l'immense désordre laissé par les troupes teutoniques au sein des différents pavillons. Il fallait se hâter de reprendre la tâche interrompue et de rendre aux locaux leur affectation.

Le 21 janvier 1919, l'École ouvrait ses portes aux quarante-trois étudiants inscrits pour suivre les cours durant l'année 1918-1919. Ce nombre d'élèves, relativement faible, s'explique par les raisons suivantes :

1° Les jeunes gens qui, en août 1914, se proposaient d'entrer à l'établissement, ont pour la plupart abandonné leur projet et ont embrassé une autre carrière. Or, depuis cette date, par suite de la fermeture des Universités, il n'a plus été délivré de diplômes de candidats en sciences naturelles préparatoires au doctorat dans les mêmes sciences ou à la pharmacie, condition exigée pour être admis à suivre les cours de Cureghem. Le recrutement d'élèves nouveaux a donc été forcément limité.

2° Les élèves vétérinaires militaires qui avaient commencé leurs études en 1914,

ont pu les continuer en France et certains ont été autorisés à se présenter devant un jury de l'École d'Alfort, ce qui a affecté la population des dernières années d'études.

3° Les élèves étrangers ont été dans l'impossibilité de se rendre en Belgique par suite des difficultés de se déplacer.

Le 12 janvier 1919, un arrêté royal avait apporté une modification au règlement organique de l'établissement et avait ramené provisoirement la durée des études de quatre à trois années, dont une pour la candidature et deux pour la médecine proprement dite.

Cette mesure avait été prise sur l'avis unanime des membres du Conseil académique de l'École, dans le but de permettre aux jeunes gens de regagner une partie du temps perdu pendant la guerre. Elle a été appliquée jusqu'à la fin de l'année scolaire 1919-1920.

Au lendemain de la reprise des cours, une session extraordinaire du Jury vétérinaire s'est ouverte par application de l'article 6 de la loi du 4 avril 1890. Elle était motivée : 1° par la nécessité de faire subir les examens de passage d'une section à l'autre et les examens de sortie aux étudiants qui avaient pu poursuivre leurs études pendant leur séjour à l'armée ; 2° par la décision à prendre au sujet de la reconnaissance légale des diplômes délivrés à certains élèves belges par le Jury vétérinaire d'Alfort, en suite d'un accord intervenu, pendant la guerre, entre les Gouvernements français et belge.

Un des cours donnés à l'École de médecine vétérinaire a particulièrement retenu l'attention du Gouvernement en raison des circonstances créées par la guerre. Estimant que la perturbation apportée dans l'industrie si essentielle de l'élevage et de l'exploitation de la bête bovine, justifiait une extension de l'enseignement, la question de la création d'une chaire spéciale relative à la pathologie, à la chirurgie et à l'obstétrique des ruminants et du porc a été soumise à l'examen du Conseil académique, de la Commission de surveillance et du Conseil de perfectionnement de l'École de médecine vétérinaire.

Une solution est intervenue en octobre 1919 ; l'enseignement théorique a été maintenu comme par le passé ; mais il a été décidé d'appeler un médecin vétérinaire praticien ayant une expérience suffisante et une compétence indiscutable à la tête de l'enseignement pratique de cette matière.

L'expérience d'une année ne permet évidemment pas encore de juger de l'efficacité de la mesure prise ; mais nous en attendons avec une pleine confiance les meilleurs résultats.

Au surplus, j'ai eu la satisfaction de reconnaître chez tous les membres du Corps professoral de l'École de médecine vétérinaire, un égal désir de rendre l'enseignement le plus fructueux possible. Tout en cherchant à mettre leurs cours à la hauteur des connaissances scientifiques modernes et à les faire bénéficier de leurs travaux personnels, ils donnent généreusement aux générations d'étudiants qui se succèdent le produit de leur érudition, leur expérience, leur esprit d'ordre et de méthode et ils rivalisent de zèle pour maintenir à l'établissement la haute réputation qu'il s'est acquise.

La situation du personnel de l'École de médecine vétérinaire ne pouvait laisser le Gouvernement indifférent, surtout en présence des difficultés de la vie créées par

la guerre et des modifications apportées à la rémunération des professeurs d'universités. L'assimilation des barèmes de traitement des professeurs de l'enseignement supérieur agricole à celui des professeurs d'universités était trop logique que pour ne pas s'y rallier; d'autant plus qu'elle contribuait à garder au Corps enseignant la considération qui lui revient en raison de sa valeur scientifique. L'Arrêté Royal du 9 août 1920 a réglé définitivement cette situation et a répondu au vœu unanime du personnel.

Considérant d'autre part qu'il était de l'intérêt de l'établissement de diminuer les charges du Directeur afin de lui permettre de se consacrer entièrement aux travaux scientifiques et aux questions d'enseignement, j'ai décidé de lui adjoindre un Administrateur-Économe qui a dans ses attributions spéciales le service de l'administration proprement dite, le secrétariat ainsi que le contrôle de la comptabilité.

Pendant les années scolaires 1918-1919 et 1919-1920, les cours de l'École de médecine vétérinaire n'ont pu être donnés d'une façon très régulière. L'attitude de l'Allemagne à l'occasion de la signature du traité de paix en juin 1919 a occasionné l'interruption des cours pendant une période de plus d'un mois par suite du rappel sous les armes de nos jeunes gens. Grâce à la bonne volonté des maîtres et des étudiants, cette interruption n'a pas eu de conséquences fâcheuses; la durée des cours a été prolongée, par compensation, durant la période habituelle des vacances en juillet et août, et la session d'examen a été reportée au 1^{er} septembre de la même année.

Afin d'accorder au personnel un repos bien mérité avant de commencer la deuxième année académique, la reprise des cours a été portée exceptionnellement au 3 novembre 1919.

Rien de spécial n'a marqué la marche de l'enseignement pendant l'année 1919-1920. Ainsi qu'il fallait s'y attendre, pour les raisons invoquées plus haut, le nombre des étudiants a encore été relativement faible: 43 régnicoles seulement ont pris leur inscription. Nous avons d'autre part enregistré l'entrée de 9 élèves étrangers, dont 6 envoyés par le Gouvernement Grec.

Au cours des sessions du Jury pendant les deux années scolaires 1919 et 1920, il a été décerné 33 diplômes de candidat vétérinaire et 45 diplômes de médecin vétérinaire, dont 3 avec grande distinction et 14 avec distinction.

Les nombreuses publications que le Corps enseignant a fait paraître depuis l'armistice témoignent de son activité. Une liste de ces travaux figure parmi les annexes de ce rapport. C'est par de telles œuvres que nos professeurs se font connaître; grâce à elles, ils acquièrent une réputation qui les désigne à l'attention des sociétés savantes belges et étrangères. Dans cet ordre d'idées, je signalerai les nominations suivantes:

1° A l'Académie royale de médecine de Belgique:

En qualité de Président, M. Gratia, directeur-professeur;

En qualité de membres titulaires: MM. Hendrickx et Liénaux, professeurs ordinaires;

En qualité de membres correspondants: MM. Hebrant et Hamoir, professeur ordinaire et agrégé chargé de cours.

2° A la Société de Biologie :

Membres titulaires : MM. Gratia, Liénaux, Gedoelst, Rubay, Vanden Eeckhout et Hamoir.

3° A la Société Royale des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles :

Membres titulaires : MM. Navez, Van Goidsenhoven et Hamoir.

4° A la Société centrale de Médecine vétérinaire de France :

Membre associé : M. Gratia.

Correspondants étrangers : MM. Liénaux, Gedoelst et Hamoir.

*
* *

L'année scolaire 1919-1920 touchait à sa fin lorsque le service de l'inspection vétérinaire signala l'apparition d'une maladie nouvelle d'une haute gravité sévisant parmi le cheptel bovin.

Pour déterminer la nature de l'affection et prendre les mesures nécessaires pour la combattre, une commission composée de fonctionnaires du service sanitaire vétérinaire, de professeurs de l'École de Médecine vétérinaire et du Directeur de l'Institut Pasteur du Brabant fut nommée.

Il s'agissait de la peste bovine.

Il fut décidé qu'en ordre principal, on aurait recours aux mesures de police sanitaire prescrites en pareille circonstance et appliquées dans toute leur rigueur et qu'en ordre subsidiaire, on procéderait à la production du sérum préventif pour en faire usage dans le cas où les premiers moyens seraient reconnus insuffisants.

Les locaux de l'École de médecine vétérinaire se prêtant admirablement pour les travaux que la préparation du sérum comporte et offrant toutes les garanties de sécurité indispensables, furent choisis comme station d'expérience. Un accord intervint à ce sujet entre les Gouvernements français et belge.

Commencées en août 1920, les recherches étaient en très bonne voie mais non encore terminées à la fin de la période triennale 1917-1920.

Il va sans dire que le personnel de l'École de médecine vétérinaire a prêté très activement son concours aux opérations entreprises, lesquelles rentraient précisément dans le cadre de ses aptitudes spéciales.

*
* *

Je me fais un devoir de rappeler la mémoire de M. le Dr. Dupuis, Directeur-professeur de l'École de médecine vétérinaire, décédé le 2 avril 1919 et de M. l'Inspecteur vétérinaire honoraire Remy, Président de la Commission de surveillance et d'administration de l'établissement, mort le 31 juillet 1920.

Tous deux ont droit à notre souvenir pour l'intérêt qu'ils ont porté à cet établissement d'instruction.

Le premier lui a consacré toute son existence. Comme professeur, il a contribué au cours d'une longue et laborieuse carrière, à la formation d'une pléiade d'étudiants dont il avait le secret de se faire aimer et écouter.

Comme Directeur, s'il eut la joie de procéder à l'inauguration de l'École actuelle, il eut la tristesse d'assister, impuissant, à la prise de possession d'une partie de ses locaux par les ennemis de notre Patrie et la douleur de voir, pendant plus de quatre ans, les Allemands s'ériger en maîtres dans le domaine dont il avait la garde.

Le second avait voué un véritable culte à l'École de médecine vétérinaire; toutes les questions qui s'y rapportaient l'intéressaient: l'enseignement, ses programmes et ses réformes, la situation du personnel, les installations des laboratoires, le matériel, les locaux. On peut dire que, dans sa situation de « Président de la Commission de surveillance et d'administration », il était : « *The right man in the right place* ».

Aux noms de MM. Dupuis et Remy, nous devons associer ceux des élèves qui, appelés en août 1914 à participer à la défense de notre territoire, ont offert leur vie en holocauste pour la sauvegarde de notre honneur et de nos libertés.

Deux d'entre eux sont morts glorieusement au service de la Patrie : M. Roman, Arsène, Laurent, de Schoorisse, tué à Grimde près de Tirlemont, le 18 août 1914, et M. Huberty, Jean-Paul, de Plainevaux (Liège), blessé au combat de Lombartzyde, le 4 novembre 1914 et décédé des suites de ses blessures à l'hôpital de Calais le 18 décembre suivant.

Une plaque commémorative, placée dans le bâtiment d'administration de l'École, perpétuera le souvenir de ces héros.

Vous trouverez, Messieurs, aux annexes une série de documents donnant les renseignements habituellement publiés à l'appui des rapports triennaux.

Le Ministre de l'Agriculture,

BARON RUZETTE.



ANNEXES AU RAPPORT

SUR

LA SITUATION DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT

Années 1917-1918-1919-1920.

PERSONNEL

*État nominatif et attributions du personnel enseignant et
administratif de l'école.*

NOMS des membres du PERSONNEL.	QUALITÉ.	ATTRIBUTIONS.
Gratia	Directeur-professeur . .	Direction-pathologie générale et anatomie pathologique.
Hendrickx	Professeur ordinaire . .	Clinique des hôpitaux, pathologie chirurgicale.
Lienaux	Id.	Clinique des hôpitaux, police sanitaire et maladies contagieuses, inspection des denrées alimentaires d'origine animale, viande, lait.
Gedocst	Id.	Histologie, embryologie, microbiologie, parasitologie.
Rubay.	Id.	Physiologie et chimie physiologique.
Hebrant	Id.	Pathologie médicale, législation et jurisprudence commerciale, déontologie, clinique des petits animaux.
Zwaenepoel	Id.	Zootéchnie, extérieur et lait.
Navez	Id.	Anatomie systématique, comparée et topographique.
Van den Eeckhout . . .	Id.	Médecine opératoire, thérapeutique générale et exercices pratiques du lait.
Antoine	Professeur extraordinaire.	Clinique des petits animaux, symptomatologie générale et spéciale y compris l'analyse chimique appliquée à la clinique, pharmacologie, manipulations pharmaceutiques.

NOMS des membres du PERSONNEL.	QUALITÉ.	ATTRIBUTIONS.
Hermans	Professeur extraordinaire.	Clinique des grands animaux, pathologie chirurgicale, obstétrique, maréchalerie, cours pratique d'inspection des viandes, terminologie flamande, exercices de médecine opératoire, opérations sur le pied.
Van Goidsenhoven	Agrégé	Physiologie et chimie physiologique, thérapeutique, analyse chimique du lait.
Huynen	Id.	Clinique des petits animaux, pathologie générale et anatomie pathologique, exercices de pathologie et de propédeutique, pathologie médicale.
Hamoir	Agrégé, à titre honorifique.	Enseignement pratique de pathologie, de chirurgie et d'obstétrique des ruminants et du porc.
Liégeois	Assistant	Histologie, embryologie, microbiologie, parasitologie, médecine légale, jurisprudence commerciale, déontologie, maladies contagieuses et police sanitaire, analyses biologique et bactériologique du lait, exercices de pharmacologie.
Barion	Id.	Anatomie descriptive, comparée et topographique, zootechnie, extérieur.
Champenois	Administrateur-Econome.	
Burette	Agent-Comptable.	
Thirifays	Surveillant-bibliothécaire.	
Tiétard	Surveillant	 ,

TRAITEMENTS.

Les traitements du personnel sont fixés dans les limites ci-après par l'Arrêté Royal du 9 août 1920 et par l'Arrêté ministériel du 5 août 1920 :

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Professeurs ordinaires fr.	14,900-16,200-17,500-18,800
Professeurs extraordinaires	12,300-13,600
Agrégés	9,000-10,000-11,000
Assistants	7,000-8,000

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET DES LABORATOIRES.

Administrateur-Économe fr.	11,000-11,650-12,300
Agent-comptable	6,000-6,600-7,200-7,800-8,400-9,000
Surveillants	2 ^e classe . fr. 5,500-6,000-6,500
	1 ^{re} — . . . 7,000-7,500-8,000
Prosecteur	2 ^e classe . fr. 5,800-6,200-6,600
	1 ^{re} — . . . 7,000-7,400-7,800
Préparateur	
Mécanicien-électricien	
Maréchal	
Chef infirmier	2 ^e classe . fr. 4,100-4,500-4,900
	1 ^{re} — . . . 5,300-5,700-6,100
Garçon de laboratoire	
Jardinier	
Chauffeurs	
Concierge	
Hommes de service	2 ^e classe . fr. 3,700-4,100-4,500
	1 ^{re} — . . . 4,900-5,300-5,700
Infirmiers	
Aides-chauffeurs	

Publications des membres du personnel enseignant de l'École de médecine vétérinaire pendant la période triennale 1917-1920.

M. Gratia. — Principes généraux de la lutte sociale contre la tuberculose. (Conseil supérieur d'hygiène publique, 1920.)

M. Hendrickx. — Contribution à l'étude des productions dentaires hétérotopiques. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1920.)

Considérations sur l'élevage du cheval belge en Allemagne. (*Journal de la Société nationale des Agriculteurs de Belgique*, 1920 et *Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

M. Liénaux. — A propos de quelques observations de mort subite. (*Annales de médecine vétérinaire*, janvier et février 1919.)

Les altérations de l'os périostique dans le rachitisme. Lésions de l'ostéomalacie et de l'ostéoporose. Leur adaptation à un état commun d'hypohaversogénèse. De l'influence du volume des os sur leur densité et sur la prédisposition au rachitisme.

(*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, mars 1919. et *Annales de médecine vétérinaire*, juillet-août-septembre-octobre 1919.) (En collaboration avec M. Huynen, agrégé à l'École de médecine vétérinaire de l'État.)

De l'ostéitisme dans ses rapports avec le rachitisme, l'ostéomalacie et l'ostéoporose. (*Revue générale de médecine vétérinaire*, 1919 et *Annales de médecine vétérinaire*, mai-juin 1919.)

De l'insuffisance des matières minérales dans le développement du rachitisme et de l'ostéomalacie (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, juin 1919 et *Annales de médecine vétérinaire*, février-mars-avril 1920.) (En collaboration avec M. Huynen.)

Sur l'hématurie chronique des bovidés. (Rapport à M. le Ministre de l'Agriculture. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1919.)

Le traitement de la gale du cheval. (*Ibid.*, 1919.)

Sur les coliques. (*Ibid.*, 1920.)

Cellules géantes. Genèse. Valeur anatomique et physiologique. (Comptes rendus de la Société belge de Biologie, 1920 et *Ibid.*, 1920.) (En collaboration avec M. Hamoir.)

Les réactions de la moëlle osseuse dans le rachitisme et dans l'ostéomalacie. (Comptes rendus de la Société belge de Biologie, 1920 et *Ibid.*, 1920.)

Pour conserver le pied du cheval. (*Journal de la Société Nationale des Agriculteurs de Belgique*, 1920 et *Ibid.*, 1920.)

La cellule géante. Syncytium ou dérivé de syncytium. Contribution à l'étude des granulomes. (*Annales de l'Institut Pasteur*, 1920) (En collaboration avec M. Hamoir.)

Étude générale des boiteries du cheval. (*Revue générale de médecine vétérinaire*, 1920 et *Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

M. Rubay. — Des éléments indispensables de la croissance et de l'équilibre matériel : acides aminés et vitamines. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

Précis du cours de Physiologie générale, 1920.

M. Hebrant. — Infraction à la loi sur la chasse. Identification du lièvre et du lapin. Rapport médico-légal. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

M. Navez. — Nouvelle série de recherches sur le cornage chronique par hémiplegie laryngienne. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1919.)

Sur la nature des hémiatrophies laryngiennes chez le cheval. (*Ibid.*, 1919.)

Un cas de sarcosporidiose généralisée chez la vache et contribution à l'étude des sarcosporidioses. (*Ibid.*, 1919.)

Précis d'anatomie descriptive du cheval, 1920. (2 vol, tome I, xi-368 pages; tome II, 393 pages.)

Des bourses muqueuses chez le cheval. (*Ibid.*, 1920.)

M. Vanden Eeckhout. — Du traitement de la gale sarcoptique chez le cheval. (*Ibid.*, 1919)

M. Hermaus. — La Lymphangite épizootique. (*Ibid.*, 1920.)

M. Huynen. — Les altérations de l'os périostique dans le rachitisme. Lésions de l'ostéomalacie et de l'ostéoporose. Leur adaptation à un état commun d'hypohaversogénèse. De l'influence du volume des os sur leur densité et sur la prédisposition au rachitisme. (Communication faite à l'Académie royale de médecine de

Belgique, mars 1919 et *Annales de médecine vétérinaire*, 1919). (En collaboration avec Liénaux.)

De l'influence des matières minérales dans le développement du rachitisme et de l'ostéomalacie. (Communication faite à l'Académie royale de médecine de Belgique, juin 1919 et *Annales de médecine vétérinaire*, 1920.) (En collaboration avec M. Liénaux.)

Sur la fièvre aphteuse. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

M. Hamoir. — Le traitement de la nécrose du fibro-cartilage latéral (javarit cartilagineux). Étude critique et clinique. (*Revue générale de médecine vétérinaire* et *Veterinary News*, 1917.)

Pleurésie traumatique chez le cheval. Guérison. (En collaboration avec M. Ladeuze.) (*Revue générale de médecine vétérinaire*, 1917.)

Fêlure et fracture secondaire du canon par balle de shrapnell. (*Recueil de médecine vétérinaire*, Alfort, 1917.)

Étude sur les affections dentaires et para-dentaires du cheval. (*Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*. Paris, 1917; traduit en espagnol, 1918, et reproduit in *Echo Vétérinaire*, 1919)

Le bourrelet cutudiral peut-il se régénérer après résection? Oui. (*Revue générale de médecine vétérinaire*, 1918.)

Arrachement de l'insertion scapulaire du grand dentelé. (*Recueil de médecine vétérinaire*, Alfort, 1918.)

Considérations sur l'empyème idiopathique des sinus et principalement sur le traitement des cas rebelles dus à l'empyème des cornets (*Bulletin de la Société centrale de médecine vétérinaire*, Paris, 1918 et *Veterinary News*, 1918.)

Le traitement du javart cartilagineux. (*Écho vétérinaire*, 1919.)

Sur les brides vaginales et les cloisons du col utérin chez la vache. (*Ibid.*, 1919.)

Contribution à l'anatomie topographique du garrot du cheval (*Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1919.)

Étude sur les plaies de la face du cheval, notamment sur les plaies des sinus. (*Recueil de médecine vétérinaire*, Alfort, 1920.)

Quelques mots à propos de la lymphangite épizootique. (*Journal de la Société royale agricole de l'Est de la Belgique*, 1920.)

A propos de la tuberculination des bovins restitués par l'Allemagne. (*Écho vétérinaire*, 1920.)

La peste porcine existe en Belgique. (*Ibid.*, 1920.)

Cellules géantes. Geuðse. Valeur anatomique et physiologique. (*Comptes Rendus de la Société belge de Biologie*, mars 1920.) (En collaboration avec M. Liénaux.)

L'hygroma ou bursite du garrot du cheval. Une cause du mal de garrot facilement évitable. (*Écho vétérinaire*, 1920.)

La cellule géante. Syncytium ou dérivé de syncytium. Contribution à l'étude des granulômes. (*Annales de l'Institut Pasteur*, Paris, 1920.) (En collaboration avec M. Liénaux.)

M. Liégeois. — Lésions ulcéreuses de la langue et du larynx chez un cheval ayant réagi à la malléine. (*Annales de médecine vétérinaire*, 1920.)

Désinsertion du perforant consécutive à la névrotomie haute. (*Ibid.*, 1920.)

MODIFICATIONS DANS LE PERSONNEL.

I. — ENSEIGNANT.

Par arrêté royal du 31 décembre 1918, M. Vanden Eeckhout, professeur extraordinaire, a été nommé professeur ordinaire avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 1914.

Le 2 avril 1919, M. le docteur Dupuis, directeur, est décédé ; il a été remplacé par M. le docteur Gratia (arrêté royal du 20 septembre 1919).

Un arrêté ministériel du 27 octobre 1919 a chargé M. Hamoir, médecin vétérinaire, de l'enseignement pratique de pathologie, de chirurgie et d'obstétrique des ruminants et du porc.

MM. les agrégés Antoine et Hermans ont été promus au grade de professeur extraordinaire par arrêtés royaux du 14 et du 20 novembre 1919 ; MM. les médecins vétérinaires Liégeois et Barion ont été nommés en qualité d'assistant par les arrêtés royaux du 20 novembre et du 24 novembre 1919.

La démission présentée par M. l'agrégé Coppens a été acceptée par arrêté du 14 décembre 1919 ; M. Coppens a été autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

II. — ADMINISTRATIF.

M. le surveillant bibliothécaire Ruys est décédé le 15 février 1917 et son collègue, M. le surveillant A. Theys a été mis à la retraite. Ils ont été remplacés respectivement par MM. Thirifays et Tiétard (arrêtés ministériels du 31 décembre 1918 et du 31 janvier 1919).

Par arrêté du 19 juillet 1919, M. Crispin, secrétaire de la direction, a été mis à la retraite et autorisé à conserver le titre honorifique de ses fonctions.

Un arrêté royal du 20 septembre 1919 a déchargé M. Champenois de ses fonctions d'agent-comptable et l'a nommé en qualité d'administrateur-économiste.

M. Burette a été appelé aux fonctions d'agent-comptable par arrêté royal du 14 novembre 1919.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

Un arrêté royal du 8 février 1919 a désigné les personnes ci-après pour faire partie de la commission de surveillance et d'administration de l'École de médecine vétérinaire.

- MM. Remy, inspecteur vétérinaire honoraire à Bois-de-Breux, président ;
- Van Autgaerden, vétérinaire provincial à Tirlemont ;
- De Roo, inspecteur vétérinaire général au Ministère de l'Agriculture à Bruxelles ;
- Migeotte, vétérinaire en chef de l'Armée à Bruxelles ;
- Mullie, inspecteur vétérinaire honoraire à Dottignies, secrétaire.

*
* *

En suite du décès de M. Remy, la composition de la commission a été complétée

par la nomination de M. Frateur, directeur de l'institut de zootechnie à Louvain, en qualité de membre, et M. Van Autgaerden a été appelé aux fonctions de président.

TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE
1918-1919

Première section

NATURE DES OCCUPATIONS	Anatomie systématique et comparée	Histologie et embryologie	Physiologie
<i>Semestre d'hiver.</i>			
Leçons	6	3	4 ½
Exercices	} 17	3	»
Démonstrations			
Interrogations	»	»	»
<i>Semestre d'été.</i>			
Leçons	4 ½	3	4 ½
Exercices	} 12 ½	3	»
Démonstrations			
Interrogations	»	»	»

Deuxième section.

[illegible]

Troisième section.

NATURE des OCCUPATIONS	Clinique	Pathologie médicale	Médecine opératoire	Police sanitaire et maladies contagieuses	Maréchalerie	Clinique bovine	Pathologie chirurgicale	Zootéchnie	Terminologie flamande	Médecine légale	Extérieur	Manipulations pharmaceutiques	Anatomie et chimie pathologiques	Inspection des denrées aliment. d'origine anim.	Obstétrique	Inspection du lait	Microscopie et anatomie pathologiques
<i>Semestre d'hiver</i>																	
Leçons	12	3	»	1½	1½	1½	4½	3	1½	1½	»	»	»	1½	»	1½	»
Exercices	}	»	2½	»	»	»	»	»	»	»	1½	1½	»	»	»	»	1½
Démonstrations																	
Interrogations	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
<i>Semestre d'été</i>																	
Leçons	12	3	»	3	»	1½	3	4½	»	1½	»	»	»	»	1½	»	»
Exercices	}	»	2½	»	»	»	»	»	»	»	1½	1½	1½	»	1½	1½	»
Démonstrations																	
Interrogations	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

1919-1920

Première section.

NATURE DES OCCUPATIONS	Anatomie	Histologie ou embryologie	Physiologie
<i>Semestre d'hiver.</i>			
Leçons	6	3	4½
Exercices	}	3	1½
Démonstrations			
Interrogations	»	»	»
<i>Semestre d'été.</i>			
Leçons	4½ ⁽¹⁾	3	4½
Exercices	}	3	1½
Démonstrations			
Interrogations	»	»	»

(1) Après Pâques, 3 heures.

(2) — 18½ heures.

Deuxième section.

[illegible]

Troisième section.

[illegible]

ÉLÈVES.

Population. — Élèves réguliers. — La situation s'établit de la manière indiquée dans le tableau suivant :

SECTIONS	1918-1919	1919-1920
Première section . . .	14	16
Deuxième section. . .	13	14
Troisième section. . .	14	13
	41	43

Les élèves se répartissent, pour les deux années, de la manière suivante, entre les neuf provinces.

PROVINCES	1918-1920	1919-1920
Anvers	3	2
Brabant	5	6
Flandre occidentale . .	4	2
Flandre orientale . . .	3	4
Hainaut	12	15
Liège	7	5
Limbourg.	2	4
Luxembourg	1	1
Namur	4	4
	41	43

Auditeurs libres. — Dans les tableaux précédents ne sont pas comptés les onze auditeurs libres admis à suivre les cours, conformément à l'article 22 du règlement organique.

De ces onze auditeurs libres :

Deux ont suivi les cours en 1918-1919 et neuf en 1919-1920.

Examens pour la candidature vétérinaire.

1918-1919.		1919-1920.	
Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
20	Session de février. . . . 6	15	Session de juillet 11
	Session de septembre. . . 14		Session d'octobre 2

Examens pour la médecine vétérinaire (1^{re} épreuve).

1918-1919.		1919-1920.	
Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
19	Session de février. . . . 15	14	Session de juillet 14
	Session de septembre. . . 13		

Examens pour la médecine vétérinaire (2^{me} épreuve).

1918-1919.		1919-1920.	
Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
32	Session de février. . . . 18	14	Session de juillet 12
	Session de septembre. . . 14		Session d'octobre 1

Liste des élèves qui ont obtenu le diplôme de médecin vétérinaire pendant la période triennale 1917-1920.

Session de février 1919.**AVEC DISTINCTION.**

MM. Goemaere, O., de Luiugne (Flandre Occidentale);
 Schyns, J.-P.-L., de Baelen-sur-Vesdre (Liège);
 Vander Elst, O.-J., de Bruxelles (Brabant).
 Charon, L.-A.-J.-J., de Glabais (Brabant);
 Burton, R.-L., de Comblain-au-Pont (Liège);
 D'Ans, Ch.-L., de Modave (Liège).

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

MM. Charbonnier, F.-X.-M.-J., d'Ixelles (Brabant);
 Crevecoeur, A.-J., de Perwez (Brabant);

MM. Walry, O.-M.-D., de Gand (Flandre Orientale);
Meirhaeghe, R.-J., de Thielt (Flandre Occidentale);
Gillet, E.-M.-J., de Stavelot (Liège);
Floris, E.-H., de Saint-Symphorien (Hainaut);
Lefevre, M.-J.-P.-Gh., de Warnant (Namur);
Plapied, E.-T.-J., de Braine-le-Comte (Hainaut);
Dujaquier, G.-P.-H.-A., de Braine-le-Comte (Hainaut);
Paheau, F.-L.-Gh., de Jauche (Brabant);
Drisket, E.-H.-J.-M., de Othée (Liège);
Paterhottre, H.-A.-Ch.-J., de Neufville (Hainaut).

Session de septembre 1919.

AVEC GRANDE DISTINCTION.

MM. De Smet, A.-J.-A., de Woubrechtgem (Flandre Orientale);
Legrand, R.-A.-M., de Louveigné (Liège).

AVEC DISTINCTION.

MM. Legrand, H.-J., de Bauffe (Hainaut);
Van Wallendael, J.-J., de Tervueren (Brabant);
Thioux, M.-M.-J.-Gh., de Mohiville (Namur).

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

MM. Wery, J.-J., de Landen (Liège);
Hoflack, M.-A.-C., d'Ypres (Flandre Occidentale);
Jason, A.-J.-F., de Theux (Liège);
Accarain, R., de Mons (Hainaut);
Noël, J., de Buret (Tavigny) (Luxembourg);
Hazette, F.-L., de Ligne (Hainaut);
Motte, J.-Th.-L.-M., de Borgerhout (Anvers);
Jans, M.-J.-A.-E., de Grand-Jamine (Limbourg);
Declercq, D.-G., d'Ypres (Flandre Occidentale).

Session de juillet 1920.

AVEC GRANDE DISTINCTION.

M. Lahaye, J.-A.-P., de Werbomont (Liège).

AVEC DISTINCTION.

MM. Vion, P.-P.-E.-H., de Blaton (Hainaut);
Robert, L.-A.-Ch., de Thirimont (Hainaut);
Bouckaert, R.-G., de Reckem (Flandre Occidentale);
Duverdyn, R.-L.-J., de Schaerbeek (Brabant);
Mahieu, R.-A.-Fl., de Lens (Hainaut).

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

MM. Janssens, V.-E., de Hemixem (Anvers);
 Lesuisse, J.-F.-Th., d'Assesse (Namur);
 Bostoen, C.-Cl.-J., de Moerkerke (Flandre Occidentale);
 Stainier, L.-G.-J., de Geer (Liège);
 Hommelen, F.-L.-M., de Diest (Brabant);
 Dewelle, J.-J.-B.-A., de Solre-sur-Sambre (Hainaut).

Session d'octobre 1920.

D'UNE MANIÈRE SATISFAISANTE.

M. Hillegeer, A.-J.-F.-A., de Beveren-Waes (Flandre Orientale).

CLINIQUE.

ESPECES D'ANIMAUX.	NOMBRE pendant l'année scolaire 1918-1919.				NOMBRE pendant l'année scolaire 1919-1920.			
	Consulta- tions gratuites.	Hôpitaux.	Clinique externe.	Total.	Consulta- tions gratuites.	Hôpitaux.	Clinique externe.	Total.
Chevaux	560	46	»	606	548	93	»	641
Chiens	3,355	27	»	3,382	4,623	89	»	4,712
Chats	1,284	»	»	1,284	4,027	14	»	4,041
Grands ruminants. .	»	»	»	»	2	48	»	50
Petits ruminants . .	16	»	»	16	26	9	»	35
Porcs	17	»	»	17	38	5	»	43
Lapins	50	»	»	50	27	»	»	27
Oiseaux.	498	»	»	498	989	»	»	989
Divers	»	»	»	»	3	»	»	3
Totaux.	5,780	73	»	5,853	10,283	258	»	10,541